



## Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

Distr. générale  
20 novembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Deuxième Commission

#### Compte rendu analytique de 4 séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 7 octobre 2008, à 10 heures

*Présidente* : M<sup>me</sup> Ogwu..... (Nigéria)

### Sommaire

Débat général (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

08-53801 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Débat général** (suite)

1. **M. Onemola** (Nigéria) dit que, compte tenu de la crise financière internationale provoquée par les déséquilibres que connaît le système financier mondial, une refonte complète des institutions de Bretton Woods s'impose afin de veiller à ce que les règles du jeu soient les mêmes pour les pays développés et les pays en développement.

2. La crise alimentaire mondiale compromet sérieusement les possibilités qu'ont les pays en développement d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aura peut-être pour effet de convaincre la communauté internationale d'accorder en priorité son attention au secteur agricole dans ces pays. Le Nigéria se félicite des mesures récemment prises par l'ONU et demande à l'équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire de collaborer étroitement avec le Groupe directeur pour les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique afin de mobiliser une aide internationale en vue du développement du secteur agricole de la région. La faible production agricole dans les pays en développement tient entre autres au très faible niveau de mécanisation qu'on y trouve. Dans le cadre d'une stratégie globale pour la sécurité alimentaire, le Nigéria favorise donc une agriculture commerciale à grande échelle et demande aux organismes et institutions du système des Nations Unies de collaborer à cette initiative.

3. Le changement climatique appelle des mesures urgentes à l'échelle mondiale. Le réchauffement planétaire a pour effet dévastateur la dégradation des terres et l'évaporation de l'eau dans de nombreuses régions d'Afrique ce qui pourrait entraîner d'énormes pertes en vies humaines par suite de famine. Le Nigéria lance un appel à ses partenaires au développement afin qu'ils apportent une aide durable, en complétant les efforts déployés au plan national pour trouver des solutions aux problèmes liés au changement climatique en Afrique. Il espère également que les efforts faits par l'ONU aboutiront à l'établissement après 2012 d'un régime concernant le changement climatique qui amènera les pays industrialisés à prendre des engagements de grande portée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

et pour assurer le transfert de technologies propres et renouvelables, l'accès au financement et le renforcement des capacités en vue de l'adaptation des stratégies des pays en développement.

4. Le Nigéria est un pays producteur de pétrole mais il attache une grande importance aux technologies propres d'utilisation des combustibles fossiles; il propose donc de créer un fonds spécial pour la recherche-développement visant à la production massive d'énergies renouvelables telles que les énergies solaire, hydraulique, nucléaire et éolienne afin de réduire leur coût. En outre, bien qu'il ait atteint un taux élevé de croissance, le Nigéria pâtit d'une infrastructure d'appui insuffisante, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports, et souhaiterait attirer des investissements étrangers massifs dans ces domaines afin d'assurer une industrialisation durable.

5. Le Nigéria en appelle à toutes les parties pour faire aboutir rapidement le cycle de Doha à une conclusion qui permette que le commerce international soit moins marqué par l'exclusion et soit davantage orienté vers le développement. De plus, il conviendrait de modifier les règles en matière de propriété intellectuelle pour améliorer l'accès que les pays en développement ont aux nouvelles technologies et aux nouveaux produits. En outre, toutes les parties au consensus de Monterrey devraient respecter leurs engagements en ce qui concerne le financement du développement.

6. Les pays en développement en ont assez des promesses d'aide qui ne se concrétisent pas, une situation qui a abouti à une crise de confiance. Même si les partenaires au développement de l'Afrique se sont engagés à fournir d'ici 2015 0,7 % de leur revenu national brut, il est essentiel qu'ils le fassent d'ici 2012 pour que cela ait un effet positif sur la réalisation des OMD. Le but suprême de l'aide doit être d'assurer l'autonomie des bénéficiaires; cette aide doit donc porter sur le secteur productif. Le Forum de coopération pour le développement doit assurer une surveillance internationale et contrôler l'utilité de l'aide publique au développement (APD); le Nigéria préconise donc une mise en oeuvre fidèle de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du Programme d'action d'Accra.

7. Le Nigéria continue d'adhérer fermement aux principes de la coopération Sud-Sud et donne actuellement une portée plus large au soutien qu'il

apporte à de nombreux autres pays en développement dans le cadre de son programme d'assistance technique.

8. Les revenus du commerce du pétrole brut volé ont lu des rapports avec la corruption, la violence et même la guerre. Le Nigéria lance donc un appel pour que des mesures internationales concertées soient prises afin de sensibiliser à la question du vol de pétrole et pour ériger celui-ci en délit.

9. Tout en appréciant l'attention particulière que la communauté internationale accorde à leurs besoins en matière de développement les pays africains ont mis au point leurs propres stratégies nationales, sous-régionales et régionales, pour prendre en main leur propre développement dans la mesure où leurs moyens le leur permettent. Toutefois, ils se heurtent à des difficultés dues à des facteurs échappant à leur contrôle, notamment le changement climatique, un régime défavorable de commerce international et des maladies endémiques; or, pour résoudre ces problèmes ils ont besoin de la collaboration de leurs partenaires au développement et de la communauté internationale dans son ensemble.

10. **M. Acharya** (Népal) dit qu'il est encourageant que de nouveaux engagements aient été pris récemment pour aider les pays en développement à atteindre leurs OMD. Toutefois, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral ainsi que les pays sortant d'un conflit ne bénéficient pas encore pleinement des nouvelles activités de développement et continuent d'être marginalisés dans le cadre du processus de mondialisation. La mise en oeuvre des engagements pris en vertu du Programme d'action de Bruxelles doit être accélérée. Il ressort par ailleurs à l'évidence de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty que les pays en développement sans littoral ont besoin de mesures de soutien continues pour renforcer leur commerce ainsi que de davantage d'investissements dans l'infrastructure de leurs transports. Les difficultés et les besoins particuliers des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral doivent être pris en compte dans les conclusions de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey.

11. Le changement climatique, la crise alimentaire mondiale et la spirale des prix du pétrole ont

grandement nui au programme économique et au programme de développement des pays les moins avancés. Les petits États insulaires et les communautés montagnardes des Himalayas sont extrêmement vulnérables aux effets adverses du changement climatique et même si les négociations post-Kyoto doivent répondre à ces préoccupations, les pays doivent commencer à prendre eux-mêmes des mesures pour s'adapter.

12. Le Népal vient de connaître une transformation politique fondamentale et se lance dans une nouvelle forme de développement socio-économique. Le gouvernement met l'accent sur la réforme du secteur agricole, sur la maîtrise de l'énergie hydroélectrique et sur l'accroissement de l'activité touristique; il lui faut également développer le secteur industriel et l'infrastructure rurale. Le succès de ces initiatives au plan national dépend d'une bonne mobilisation des ressources financières et techniques auprès de ses partenaires au développement.

13. **M. Labbé** (Chili) dit que l'ONU devrait adresser un message politique fort au sujet des risques que font courir aux pays en développement une mauvaise gestion des crises superposées qui frappent les secteurs financier et alimentaire. Le Chili accueille avec satisfaction les récentes activités de l'ONU visant à renforcer les engagements pris au cours du Sommet de du Millénaire et à prendre des mesures concrètes pour aider tous les pays à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Faute d'une action concertée, certaines régions du monde, principalement en Afrique, ne réussiront pas à assurer leur développement et leur bien-être social.

14. Un des objectifs importants de la session en cours consiste à s'entendre sur une résolution tendant à convoquer une Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération- Sud-Sud qui devrait se tenir au plus tard pendant le premier semestre 2009 comme il était indiqué dans la résolution 62/209 de l'Assemblée générale. La coopération Sud-Sud, même si elle ne saurait remplacer la coopération Nord-Sud s'est révélée être un outil efficace en matière d'assistance au développement; il est donc impératif de mettre à jour le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement.

15. Le Chili réitère son offre de soutien et de coopération au processus de négociation menant à la

Conférence internationale de suivi de Doha sur le financement du développement et est convaincu que le document qui en sera issu traduira les principales préoccupations des pays en développement, en ce qui concerne notamment l'architecture du système financier international, la dette extérieure, le commerce international et, par-dessus tout, restauration d'un mécanisme efficace de suivi du Consensus de Monterrey.

16. Pour que les pays en développement puissent progresser il leur faut être davantage présents dans les réseaux internationaux de connaissance particulièrement ce qui concerne la science et la technologie. Le Chili redouble donc d'effort dans ce domaine; il souhaite contribuer à accroître et renforcer la coopération internationale au service de la promotion du développement scientifique au niveau régional et encourager le transfert de technologie dans les secteurs productifs. Pour se faire, le Chili préside la Commission de la science et de la technique au service du développement et organise une réunion intersessions à Santiago en novembre 2008 pour discuter de la mise en place d'une société de l'information sans exclusive au plan socioéconomique. Il entend également appuyer fermement le projet de résolution relatif à la menace que représente le changement climatique pour la paix et la sécurité internationale soumise par les petits États insulaires du Pacifique.

17. **M. Malmierca** (Cuba) rappelle que la Deuxième Commission traitera de problèmes cruciaux tels que les finances et le commerce internationaux ainsi que l'environnement qui sont actuellement au centre de l'attention mondiale. Elle se prépare aussi à examiner les résultats du consensus de Monterrey sur le financement du développement et à arrêter de nouvelles normes concernant cette importante initiative. Le fait que les pays développés ne respectent pas leurs engagements est un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs convenus en matière de développement, notamment les OMD. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement doit aboutir au rejet de toute aide conditionnée qui vise à imposer des lignes de conduite particulières fondées sur des modèles politiques et économiques non viables.

18. La récente crise financière survenue aux États-Unis d'Amérique, avec ses répercussions au plan mondial, fournit l'illustration la plus frappante de

l'échec du modèle capitaliste de marché néolibéral associé à un consumérisme débridé. Ce modèle de repas la voie au développement. La mondialisation néolibérale a continué de creuser l'écart entre les riches et les pauvres et la crise alimentaire due au caractère inéquitable de l'ordre économique international actuel fait qu'un milliard de personnes souffrent de la faim tandis que 1,4 million vivent dans la pauvreté extrême.

19. Dans le chaos qui règne à l'échelle mondiale et malgré les contraintes imposées par l'embargo économique qui dure depuis près de cinquante ans, Cuba continue d'offrir au monde une alternative viable en matière de développement, fondée sur l'exercice de sa pleine souveraineté et la participation de son peuple aux prises de décision. Bien que le pays ait subi ces derniers mois les ravages de trois ouragans très violents, Cuba continue de contribuer au développement d'autres pays du tiers-monde dans le cadre de la coopération Sud-sud.

20. L'ONU devrait être le protecteur du droit au développement et lutter contre l'inégalité et le gaspillage disproportionné de ressources par quelques pays au détriment de l'immense majorité de la population mondiale. Afin d'encourager une discussion plus poussée sur ces questions, Cuba soumettra un projet de résolution sur le nouvel ordre économique international qui, espère-t-il, recevra un soutien unanime.

21. **M<sup>me</sup> Al-Zaabi** (Émirats arabes unis) dit que les diverses crises mondiales menacent de faire échouer les efforts de développement durable et de porter atteinte à la sécurité et à la paix mondiales. Sa délégation se félicite des initiatives prises par certains pays développés dans les domaines de l'assistance directe et de l'allègement de la dette, préconise une application rapide des recommandations des diverses conférences internationales sur le développement et espère que la conférence d'examen de Doha qui se tiendra sous peu constituera un pas dans la bonne direction. Les Émirats arabes unis ont fait de grands progrès en matière de développement à la fois en utilisant de manière efficace leurs ressources en pétrole et en diversifiant leur économie afin de développer les secteurs non pétroliers. Le pays occupe le 39<sup>e</sup> rang selon l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement 2007-2008, et suit un modèle de libre concurrence qui encourage les petites entreprises et a amené une hausse du niveau de revenu de ses citoyens. Les Émirats

arabes unis font partie des pays arabes les plus compétitifs et attractifs en matière d'investissements et les mesures qu'ils prennent pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent leur a mérité les éloges de la communauté internationale. Conjointement avec le World Wide Fund for Nature, ils ont dressé des plans pour créer une ville « zéro-carbone ». Ils sont parties à des accords internationaux sur le développement et apportent un soutien financier aux pays en développement et aux pays victimes de conflits et de catastrophes naturelles.

22. **M<sup>me</sup> Ataeva** (Turkménistan) dit que la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, s'ajoutant à la crise financière, a fait clairement ressortir la vulnérabilité de l'ensemble du système des relations commerciales et économiques mondiales ainsi que l'absence de mécanisme de protection. Elle a montré que, en plus des menaces traditionnelles de caractère politique et militaire, de nouveaux facteurs ont surgi qui se révèlent aussi dangereux pour la stabilité et le développement du monde.

23. Les ressources énergétiques, essentiellement les hydrocarbures, sont le moteur du développement mondial et leurs voies d'approvisionnement constituent un facteur dominant dans le progrès et la prospérité de continents entiers. La fiabilité de l'approvisionnement en énergie est essentielle; le marché des hydrocarbures a tendance à réagir à la moindre fluctuation de la situation politique mondiale ou aux changements de situation dans une quelconque région du monde, notamment dans celles où des réserves considérables de matières premières sont concentrées ou bien qui sont traversées par des voies de transport. Ces fluctuations ont un effet négatif sur l'ensemble de l'économie mondiale, effet qui pourrait être évité si la communauté mondiale s'intéressait à la manière d'assurer la fiabilité de l'approvisionnement en hydrocarbures, si les voies de livraison étaient sûres et protégées par l'autorité de la communauté mondiale et si il existait un cadre juridique international fiable. Le projet de résolution intitulé « La fiabilité du transit des ressources énergétiques et sa contribution à un développement économique stable et à la coopération internationale » (A/C.2/63/L.3), dont le Turkménistan est coauteur, pourrait constituer la première mesure dans ce sens. En outre, le Gouvernement turkmène propose que se tienne en 2009 une conférence internationale sur la fiabilité du transport de l'énergie vers les marchés internationaux. Le Turkménistan

soutient la mise en place de voies d'approvisionnement en énergie qui soient économiquement viables, fiables et sûres. Il souhaite également encourager le commerce et l'établissement de liens économiques entre États et entre régions et stimuler les processus d'intégration en vue d'une croissance économique des pays producteurs, des pays de transit et des pays consommateurs qui aboutisse à résoudre les problèmes sociaux.

24. **M. Ja`afari** (République arabe syrienne) dit que son pays a accompli de grands progrès économiques notamment en adhérant à la zone élargie de libre-échange des pays arabes (GAFTA) en 2005 et en concluant plusieurs accords bilatéraux de libre-échange. Toutefois, divers facteurs entravent son développement et son intégration dans l'économie mondiale. L'occupation israélienne continue de priver le pays des ressources du Golan, qu'Israël exploite selon des modalités non durables et écologiquement irrationnelles. Pour des raisons politiques, aucune suite n'a été donnée à la demande d'adhésion – soumise en 2001 et de nouveau en 2004 – que son pays a soumise à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Des mesures prises unilatéralement par certains États, notamment par les États-Unis d'Amérique en 2004, ont soumis le pays à des restrictions contraires aux principes du libre-échange. Le pays paie également le prix des politiques malencontreuses suivies par les États-Unis d'Amérique en Irak qui ont amené 1,5 million de réfugiés irakiens à exercer une pression excessive sur les secteurs syriens des soins de santé, de l'éducation et des services; le pays subit également les conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse la plus sévère soufferte depuis des décennies, alors que ce n'est pas un contributeur majeur à ce changement climatique.

25. L'orateur demande à la Commission d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les effets négatifs de l'extension de l'occupation étrangère et de condamner la politisation du processus d'adhésion à l'OMC. Il requiert que soient respectées la résolution 62/184 de l'Assemblée générale qui préconise que soit facilitée l'adhésion de tous les pays en développement qui demandent à devenir membres de l'Organisation mondiale du commerce et la résolution 62/183 de l'Assemblée générale qui condamne les mesures économiques unilatérales prises comme moyen de coercition politique et économique à l'encontre de pays en développement. L'orateur

exhorte la communauté internationale à aider les pays frontaliers de l'Irak à résoudre le problème des réfugiés et lance un appel aux pays développés pour qu'ils s'acquittent des engagements auxquels ils ont souscrit dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur le changements climatiques et du Protocole de Kyoto. La délégation syrienne souligne l'importance de la prochaine Conférence d'examen de Doha et dit craindre que les pays développés n'utilisent la crise financière actuelle comme prétexte pour revenir sur les engagements pris en vertu du Consensus de Monterrey.

26. **Mr. Badji** (Sénégal) dit que, même si les crises alimentaire, énergétique et financière mondiales ont installé l'anxiété dans le monde, les principaux événements survenus ces derniers jours ont mobilisé les dirigeants mondiaux pour qu'ils apportent des réponses urgentes aux problèmes auxquels les pays en développement ont à faire face. Ces événements mettent en évidence la complexité et l'interdépendance des défis multidimensionnels qui empêchent les pays en développement de sortir de l'ornière du sous-développement ainsi que le besoin d'une approche multilatérale. La Commission pourrait jouer un rôle important en favorisant la fourniture par l'ONU d'une assistance aux États Membres.

27. Le Sénégal a ressenti durement la crise alimentaire mondiale qu'il s'efforce d'atténuer. Son programme intitulé « Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance » qui vise à mettre fin à la dépendance alimentaire du Sénégal à l'égard du monde extérieur produit déjà des résultats. Cela dit, les efforts nationaux ne peuvent à eux seuls suffire; la communauté internationale doit les soutenir par un accroissement de l'aide destinée au secteur agricole.

28. Les effets les plus visibles du changement climatique en Afrique sont la désertification, l'érosion côtière ainsi que la salinisation des nappes phréatiques. Le projet de la « Grande muraille verte » vise à faire face à cette situation en implantant une bande forestière de 105 000 km<sup>2</sup> depuis le Sénégal jusqu'à Djibouti. Le projet aiderait à ralentir la désertification et à séquestrer les gaz à effet de serre. Pour ce qui est de l'érosion côtière, on espère que la conférence ministérielle que doit accueillir le Sénégal en novembre 2008 apportera une réponse appropriée. Il est essentiel que les États parviennent à un consensus sur un nouvel accord international visant le changement climatique. Le Sénégal reste engagé dans cette recherche d'une solution durable.

29. Un autre défi à relever concerne la mise en oeuvre des engagements internationaux pris dans les domaines économique et financier; les États doivent respecter les promesses faites dans ce domaine. Le financement du développement en est un pilier fondamental, particulièrement à l'approche de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey. L'orateur se félicite de ce que de nouveaux instruments financiers aient été trouvés, notamment la taxe sur les billets d'avion, la facilité internationale pour l'achat des médicaments et le Fonds de solidarité numérique, autant de mécanismes que s'emploient à promouvoir le Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement.

30. Il est essentiel d'assurer l'accès aux technologies nouvelles et innovantes si l'on veut que tout le monde retire un bénéfice du progrès. Ces technologies doivent constituer un moyen efficace de promouvoir le développement durable. À cette fin, l'Afrique a intégré dès le début les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et a proposé le concept de solidarité numérique avec le lancement en 2003 du Fonds mondial de solidarité numérique. Le Fonds a proposé un mécanisme de financement innovant — le principe du « 1 pour cent de solidarité numérique » — selon lequel les fournisseurs de biens et de services relatifs aux TIC verseraient 1 % de leurs marges bénéficiaires au Fonds qui utilisera cet argent pour acheter des biens et des services numériques destinés aux populations du Sud. L'orateur espère que la Conférence de Lyon sur la solidarité numérique, qui se tiendra en novembre 2000, verra se développer une large adhésion autour de ce mécanisme en vue de conclure une convention internationale sur ce sujet.

31. Les subventions agricoles et le protectionnisme entravent sérieusement les efforts de développement déployés dans le Sud et sont grandement responsables de la part insignifiante de l'Afrique dans les échanges mondiaux. Leur persistance ainsi que les échecs répétés des négociations sur le commerce enfouissent davantage les espoirs de millions de personnes.

32. Enfin, il faut aussi trouver une solution à la migration clandestine. La réponse ne consiste pas à prendre des mesures répressives ni à faire un choix entre les bons et les mauvais candidats mais plutôt à

instaurer des conditions qui permettent de décourager l'émigration.

33. **M. Mohamad** (Soudan) dit que de grandes difficultés menacent dans le monde les populations les plus vulnérables en érodant des gains durement acquis et en allant à l'encontre des efforts économiques et politiques déployés par les pays en développement. C'est ainsi que la crise alimentaire mondiale menace la vie de millions de personnes, particulièrement dans l'Afrique subsaharienne. De ce fait, le droit à l'alimentation et au développement ne peut plus être ignoré. La crise requiert à l'échelle mondiale une solidarité et une réponse coordonnées qui visent à défendre les intérêts des plus vulnérables. La Commission doit continuer de préconiser une approche globale. Il importe de relancer l'agriculture tout en s'attaquant aux obstacles structurels et financiers au développement.

34. La crise financière actuelle exige une réforme urgente. En particulier, les efforts collectifs tendant à donner la parole aux pays en développement et à les faire participer aux processus de prise de décision internationaux doivent s'intensifier pour que ces pays puissent s'intégrer dans le système économique mondial et intervenir dans la fixation de ses paramètres.

35. Le changement climatique est une question qu'il faut aborder dans le cadre du développement durable et en vertu du principe des responsabilités communes mais différenciées. Il faudra de la volonté politique pour faire avancer un nouvel accord international à la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Copenhague en décembre 2009, un accord qui fixerait des objectifs résolus et stricts de réduction des émissions de gaz et prévoirait un soutien financier et technique pour les pays en développement. La communauté internationale doit aider les pays les plus pauvres, qui ont les niveaux d'émissions les plus faibles et sont le moins préparés mais le plus durement touchés par les effets négatifs des changements climatiques.

36. Des problèmes mondiaux exigent des solutions multilatérales. Les crises actuelles ont mis au jour le caractère peu égalitaire du système international ainsi que sa faiblesse et ont fait ressortir le besoin urgent de mesures concertées concernant la gouvernance de ce

système et la mise en oeuvre des engagements internationaux en faveur du développement. Les partenaires au développement doivent respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), laquelle continue de baisser. La conditionnalité, l'imprévisibilité et le système d'affectation de l'APD sont les défis les plus notables. Les pays développés doivent également, comme ils s'y sont engagés, allouer d'ici 2010 0,7 % de leur produit national brut (PNB) en tant que PDA aux pays en développement et 0,15 à 0,1 % de ce PNB aux pays les moins avancés.

37. Deux événements majeurs se sont produits en 2008 à la session de fond du Conseil économique et social : le premier Forum pour la coopération en matière de développement et le deuxième examen ministériel annuel. On peut s'attendre à ce que ces deux mécanismes contribuent au renforcement du Conseil, à la mise en oeuvre du partenariat mondial au service du développement et au suivi des désengagements en faveur du développement. La Commission devrait faire son possible pour que ces mécanismes soient davantage orientés vers les résultats et constituent un lieu d'échange de données d'expérience. Il faudrait aussi faire en sorte qu'ils portent sur les défis mondiaux qui se font jour. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement doit aussi s'intéresser aux nouveaux défis, à leurs effets négatifs sur le développement et à la meilleure manière d'aller de l'avant. L'échec des négociations de l'OMC compromettent la dimension « développement » du cycle de Doha et fait qu'il est encore plus urgent de garantir un système équitable de commerce international qui assure aux pays en développement, particulièrement aux pays les moins avancés un accès sans taxes ni quotas aux marchés et élimine les subventions agricoles. L'OMC devrait donc faciliter la décision des États intéressés et rejeter toute tentative de politisation.

38. Bien que ses résultats économiques d'ensemble aient connu une certaine amélioration, l'Afrique continue d'être soumise à des pressions systémiques qui échappent à son contrôle. Ces pressions gênent ses efforts pour éliminer la pauvreté et la faim et pour s'assurer un développement durable et l'ont rendue vulnérable aux chocs extérieurs. Il est préoccupant de constater le retard que l'Afrique conserve par rapport au reste du monde en développement dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le

développement. L'orateur est donc encouragé par les engagements annoncés à la Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique qui s'est tenue le 22 septembre 2008 et par le débat qui a eu lieu à la Réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement qui s'est tenue le 25 septembre 2008. Les pays développés doivent sans retard respecter leurs engagements si l'on veut qu'une aide soit apportée à l'Afrique. De l'ONU.

39. La coopération Sud-Sud reste cruciale dans la mesure où elle pourrait aider les pays en développement à mobiliser leur force collective et à assurer leur complémentarité en cette période de difficultés et de changement. L'orateur attend donc beaucoup de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud prévue pour 2009. Celle-ci doit être considérée non pas comme devant remplacer la coopération nord-sud ni comme une source d'APD mais bien comme l'expression de la solidarité et de la coopération nées d'un partage de l'expérience.

40. Enfin, l'orateur espère que la Commission continuera de tenir compte des circonstances particulières auxquelles les pays ont à faire face – notamment les pays qui sortent d'un conflit – en mobilisant le soutien du système des Nations Unies en matière d'APD et de dette extérieure pour que les efforts de reconstruction et de développement de soient plus entravés.

41. **M. Cancela** (Uruguay), soulignant certaines des mesures que son pays a prises pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement dit, en ce qui concerne les soins de santé, que le fonds national de santé récemment institué donne la priorité aux soins de santé primaire et à la prévention. Le fonds assure également un financement qui permet à tous les citoyens d'exercer leur droit à la santé. Dans le domaine de l'éducation, un nouveau plan vise à garantir à tous les élèves des écoles publiques l'accès à l'information numérique et à faciliter l'établissement de réseaux entre les élèves, les enseignants et les écoles.

42. L'Uruguay s'efforce également d'étendre, de moderniser et de diversifier son secteur extérieur afin de mieux se placer dans le commerce international. Il est essentiel de poursuivre la libéralisation du commerce qui doit se fonder sur un système commercial et financier international ouvert,

réglementé, prévisible et non discriminatoire qui soit exempt de toute mesure protectionniste notamment de restrictions sur les produits agricoles et les subventions à l'exportation. Il convient de réduire notablement les mesures de soutien interne et il y a lieu d'ouvrir davantage les marchés, particulièrement ceux des pays développés.

43. La crise alimentaire mondiale actuelle requiert non seulement des mesures urgentes mais également une solution à long terme. La seule manière de garantir la sécurité alimentaire mondiale est de faire aboutir les négociations de l'OMC. Tout doit donc être fait pour relancer le cycle de Doha, notamment les négociations sur l'agriculture. Il faut de nouvelles technologies pour stimuler la production agricole et la rendre économiquement et socialement durable en lui permettant également de résister aux changements climatiques. Il faut en outre davantage de recherche pour stopper la baisse des ressources en terre et en eau et pour assurer la production alimentaire dans l'avenir.

44. S'agissant du financement du développement, la délégation uruguayenne attache beaucoup d'importance à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement. L'orateur relève en particulier que le mécanisme actuel de suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et d'accords de ce genre tel qu'il pourra être mis au point à Doha doit être renforcé et amélioré. Le Gouvernement uruguayen s'intéresse aux propositions formulées au sujet de formes supplémentaires et novatrices de financement du développement ainsi qu'aux nouvelles initiatives concernant le mécanisme de financement international.

45. Pour mobiliser les ressources en faveur du développement il faut renforcer la collaboration entre l'ONU et les institutions financières internationales. Il y a donc lieu de revoir l'expression « pays à revenu intermédiaire » car elle ne tient compte ni des inégalités internes souvent obscurcies par des moyennes nationales ni des efforts menés pour surmonter la vulnérabilité des économies nationales et particulièrement celle de larges segments de la population. L'Uruguay a beau être classé parmi les pays à revenu intermédiaire, il est confronté à des obstacles structurels qui empêchent un développement durable et a besoin d'une assistance technique et financière. D'après la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 90 % des latino-américains vivent dans une pauvreté extrême dans des pays à revenu intermédiaire.



46. La capacité institutionnelle de l'ONU de lutter contre la dégradation de l'environnement doit continuer d'être renforcée étant donné la menace grave que le phénomène fait peser à l'échelle mondiale sur les générations actuelles et futures. D'autres progrès sont donc nécessaires dans la mise en oeuvre des accords conclus à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et du Plan de mise en oeuvre du Sommet mondial pour le développement durable. Il est donc essentiel d'instaurer une coopération internationale en matière d'environnement fondée sur le respect des engagements pris, en fonction de responsabilités communes mais différenciées. Les stratégies de développement durable doivent respecter les besoins des générations actuelles et futures.

47. Chaque État doit assumer sa responsabilité en protégeant activement l'environnement de son territoire et de ses eaux avec la participation vigilante de la société civile. Ce faisant, les États doivent veiller à ce que les entreprises étrangères et nationales opérant sur leur territoire respectent des normes strictes de qualité de l'environnement. L'Uruguay a adopté pour ce faire des normes acceptées au plan international et les applique rigoureusement.

48. Bien que l'Uruguay ne soit pas un contributeur majeur au réchauffement mondial, il est pleinement conscient des dangers que le phénomène représente ainsi que des difficultés rencontrées pour s'assurer un développement social et économique durable étant donné l'étroit rapport qui existe entre les ressources naturelles et les performances économiques. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat souligne clairement la gravité de la situation. La protection de l'environnement est un droit de l'homme et une condition préalable à un développement réellement durable. La communauté internationale et en particulier les pays donateurs, devrait renforcer leur coopération en matière d'environnement avec les pays en développement et adopter des objectifs mondiaux qui imposent à tous des responsabilités communes mais différenciées.

49. L'Uruguay partage la préoccupation manifestée par le Conseil de sécurité au sujet du lien qui existe entre les conflits armés et le trafic illicite et l'exploitation illégale de ressources naturelles. Conformément à la charte des Nations Unies, cette question relève normalement du mandat du Conseil de sécurité mais, en droit international, les États ont le

droit absolu de disposer de leurs biens et de leurs ressources naturelles conformément à leurs intérêts nationaux. De ce fait, dans les situations où n'interviennent pas de conflits armés, les questions relatives aux ressources naturelles relèvent bel et bien du mandat de l'Assemblée générale et du conseil économique et social. Un exemple de ce type de situation est donné par l'arrangement conclu entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay en vue de la gestion, de la surveillance et du développement durable des nappes aquifères guarani.

50. Enfin, le Gouvernement uruguayen voit dans le programme pilote « Une ONU » un outil de réforme des activités opérationnelles du système des Nations Unies et un exercice de coopération dans les domaines prioritaires qu'il a identifiés. Le Gouvernement et le système des Nations Unies ont mis au point dix projets. L'Uruguay a consacré d'énormes moyens techniques et ressources humaines au projet pilote dans l'espoir qu'en dernier ressort la réforme de l'ONU bénéficierait à ses efforts de développement. Cette réforme ne doit pas rester un simple exercice de réduction des coûts mais doit déboucher sur une mise en oeuvre plus efficace des programmes et sur une meilleure utilisation des ressources.

51. **M. Swe** (Myanmar) dit que les déséquilibres mondiaux représentent un obstacle majeur pour de nombreux pays en développement dans la situation difficile qui est la leur, encore aggravée par la baisse de l'APD, la hausse des prix des denrées alimentaires est du pétrole et la crise financière qui s'étend. Les progrès réalisés pour accomplir les Objectifs du Millénaire pour le développement sont loin d'avoir été impressionnants. Le Myanmar compte sur la prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement pour que la situation mondiale actuelle soit revue et que l'on veuille à ce que les engagements à l'égard du Programme d'action pour le développement international se traduisent en actes concrets.

52. L'impasse à laquelle a abouti récemment le cycle de Doha pour le développement menace de saper la mise en place d'un système de commerce multilatéral ouvert, réglementer et non discriminatoire. Il est essentiel de mener rapidement à son terme le cycle de Doha en le centrant sur le développement si l'on veut que les pays en développement mobilisent le potentiel qu'offre le commerce international.

53. Ce sont les pays en développement qui sont le plus touchés par les effets adverses des changements climatiques. Leur manque de ressources financières et de capacités techniques pour prendre des mesures d'atténuation et d'adaptation les rendent plus vulnérables. Les pays développés et les pays en développement ont des responsabilités communes mais différenciées face aux défis que représente le changement climatique. Les négociations en cours autour de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doivent prendre pleinement compte du besoin qu'ont les pays en développement de promouvoir les trois piliers du développement durable d'une manière coordonnée et équilibrée.

54. Le plan national de développement du Gouvernement de Myanmar vise à accélérer la croissance, à assurer un développement équitable et équilibré et à réduire le fossé socio-économique qui existe en matière de développement entre eux les zones rurales et les zones urbaines. Les améliorations notables obtenues dans divers secteurs, notamment dans ceux de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de l'agriculture ont eu un effet positif sur les progrès réalisés par le Myanmar sur la voie de l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois les pays en développement, dont fait partie le Myanmar, ne peuvent atteindre tout seuls les objectifs fixés. Les efforts faits au plan national doivent être complétés par les efforts de coopération déployés par la communauté internationale.

55. **M. Ben-Tura** (Israël) dit qu'il est plus important que jamais de renforcer le pilier consacré au développement car ce sont les pays en développement qui ont subi le plus durement les répercussions des crises financière, alimentaire et énergétique. Israël se félicite donc de la déclaration politique adoptée sans retard à la Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, à l'occasion de laquelle les engagements pris pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique ont été renouvelés.

56. Un mémorandum d'accord a été signé entre le Centre Israélien pour la coopération internationale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Afrique en vue d'une coopération dans le domaine agricole et le Gouvernement Israélien prévoit également de signer un accord-cadre de partenariat

avec le PNUD. Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle important dans le développement : l'accès universel à ces technologies est vital si l'on veut assurer une large participation sans exclusive à la nouvelle société de l'information et à l'économie mondiale. L'orateur espère que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement renforcera l'esprit de consensus et aboutira à de plus larges partenariats internationaux en faveur du développement durable.

57. La Commission ne doit pas se dessaisir de la question du changement climatique. Israël a pris plusieurs initiatives dans les domaines de la gestion durable de l'eau potable, de la protection de la biodiversité et de la prévention de la désertification dans le but d'atteindre les objectifs convenus au plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

58. **M. Bui The Giang** (Viet Nam) dit que la crise financière actuelle, combinée avec les crises alimentaire et énergétique déjà en cours, menace d'amener l'économie mondiale à la récession. L'échec du cycle de Doha a encore aggravé la situation et les progrès sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement sont compromis.

59. L'orateur se félicite de l'essor qu'a donné la récente réunion de haut niveau consacré à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty . Il faut maintenant accroître les partenariats mondiaux poursuivre les progrès réalisés concrètement sur la voie des objectifs arrêtés par la communauté internationale, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour jouer un rôle central dans tous les programmes mondiaux de développement, l'ONU doit procéder à des réformes qui lui permettent d'accroître sa capacité.

60. La communauté internationale doit étudier la manière de réduire au minimum les effets négatifs et d'accroître au maximum les avantages potentiels de la mondialisation pour les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays sans littoral. Les pays développés ont la responsabilité de premier plan de s'engager à apporter une aide aux pays en développement et de le faire. L'orateur lance donc un appel aux pays développés pour qu'ils respectent leur engagement de relever l'APD à 0,7 % de leur PNB, d'alléger encore la dette et d'apporter une aide pour le commerce, de promouvoir le transfert de

technologie et de faciliter la participation des partenaires en développement à l'architecture économique internationale.

61. Il est vital de mettre en place un système commercial et financier ouvert, équitable, réglementé, prévisible et non discriminatoire si l'on veut éliminer la faim, lutter contre la pauvreté et assurer le développement. Il faut rouvrir les négociations du cycle de Doha en faisant preuve d'une volonté politique et d'une souplesse plus fortes au plan international. L'orateur espère que la prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement constituera un véritable forum qui permette à la communauté internationale de parvenir à un consensus sur les manières de répondre aux besoins des pays en développement.

62. La dégradation de l'environnement et le changement climatique ont un impact négatif sur le développement durable de tous les pays. Il y a lieu d'accorder la priorité à l'adaptation aux changements climatiques et de renforcer la résilience des pays vulnérables. Il faudrait intensifier les mesures d'atténuation dans le monde entier grâce à un accord mondial relevant de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'orateur demande aux pays développés d'ouvrir la voie en réduisant leurs émissions de carbone et en transférant des technologies propres aux pays en développement.

63. **M. Al Habib** (République islamique d'Iran) dit que la lutte contre la pauvreté n'est pas seulement le plus lourd défi que le monde ait actuellement à relever, elle est indispensable pour assurer un développement durable, particulièrement dans les pays en développement. Il convient de faire de la crise alimentaire en cours qui compromet les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement une occasion de relancer la production et le commerce agricoles à l'échelle mondiale et de corriger les déséquilibres systémiques accumulés depuis des années. La crise alimentaire n'est pas seulement un problème humanitaire mais également une menace pour la stabilité sociale et politique. Compte tenu de la croissance démographique mondiale, la crise constitue un rappel des engagements pris en ce qui concerne les objectifs de développement durable et leur suivi. Comme souligné dans le document issu de la Quinzième Conférence ministérielle du mouvement des non-alignés, parmi les solutions à la crise alimentaire doit figurer une

approche multidimensionnelle impliquant des mesures à court, moyen et long terme.

64. La désertification a manifestement des effets négatifs sur la production agricole et impose un défi majeur au développement durable. Les consommateurs à fort revenu dont la plupart vivent dans les pays développés, conservent un mode de vie et des normes de consommation de moins en moins viables. L'inégalité reste un obstacle majeur au développement durable dans presque tous les pays. Pour s'attaquer à des questions telles que l'emploi et les conditions de travail il faut une volonté collective, une forte coopération et la réalisation des engagements pris lors de sommets historiques ces dernières décennies.

65. **M<sup>me</sup> Aitimova** (Kazakhstan) dit que la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires face à une hausse modique des salaires et à un chômage croissant a essentiellement un impact sur les pays moins avancés, sur les pays en développement sans littoral et sur les petits États insulaires en développement. Elle se félicite du récent examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty à l'issue duquel les États ont adopté à l'unanimité de nouvelles modalités de coopération internationale pour assurer une croissance économique stable et corriger les déséquilibres commerciaux pour les pays en développement sans littoral et ont encouragé la communauté internationale à mettre à profit l'essor entamé pour se préparer à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement. Le document issu de la Conférence devrait être rapidement approuvé; il est donc crucial de débattre du document et de le réviser efficacement afin d'aboutir à un consensus sur le texte final.

66. Le Gouvernement kazakh s'efforce d'éviter un ralentissement de l'économie, de bloquer l'inflation, d'assurer un approvisionnement suffisant des marchés nationaux en denrées alimentaires et de maintenir un niveau de vie stable pour sa population. Les taux élevés de croissance enregistrée par le Kazakhstan lui ont permis de devenir un investisseur actif dans les pays voisins et son économie est sur le point de devenir l'une des plus compétitives au monde.

67. L'affaiblissement de la sécurité alimentaire risquant probablement de saper les efforts accomplis en vue d'assurer un développement durable, il importe que tous les pays adoptent des méthodes uniformes pour améliorer la compétitivité agro-industrielle et en

fin de compte assurent la sécurité alimentaire aux niveaux régional et international. Il faut adopter et mettre en oeuvre d'urgence des mesures visant à renforcer le financement et à transférer des technologies de pointe dans les pays en développement afin de maximiser la production agricole. Le Kazakhstan vient de lever récemment l'interdiction des exportations de céréales en prévision d'une excellente récolte et est convaincu que de telles mesures contribueront à stabiliser la situation du marché alimentaire mondial.

68. Le Kazakhstan appuie fermement les efforts déployés par la communauté internationale pour intégrer dans les stratégies sectorielles et locales la viabilité écologique et une politique de développement qui privilégie la dimension sociale. Il met actuellement en place des partenariats avec la société civile, le secteur privé et des institutions philanthropiques dans le but d'atteindre des objectifs communs de développement durable et de protéger ainsi l'environnement en pensant aux générations futures.

69. En sa qualité d'exportateur majeur d'hydrocarbures, le Kazakhstan continuera d'approvisionner les marchés mondiaux en énergie en empruntant des voies diverses. Conscient de l'importance d'une attitude responsable sur le marché de l'énergie, le Kazakhstan s'est porté coauteur de plusieurs résolutions de l'Assemblée générale sur la transparence et la sécurité dans le domaine énergétique.

70. Les ressources transfrontières en eau constituent une question importante en Asie centrale. Le Kazakhstan et d'autres pays de cette région ont besoin que la Commission soutienne la résolution qu'ils ont présentée pour que le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral obtienne le statut d'observateur à l'Assemblée générale. Un tel statut est nécessaire pour pouvoir institutionnaliser les efforts conjoints déployés afin d'atténuer les problèmes dus aux crises socio-économiques et écologiques que connaît le bassin de la mer d'Aral.

71. **M. Sow** (Guinée) dit que la crise actuelle donne l'occasion à la Commission d'examiner les causes profondes de la forte hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Sa délégation se félicite certes des initiatives prises pour endiguer la crise alimentaire qui a affecté le plus durement les pays les plus pauvres mais il faut des solutions s'inscrivant dans la durée. La communauté internationale doit favoriser

des stratégies visant à remettre l'agriculture et le développement agricole au cœur des préoccupations nationales et internationales. La satisfaction des besoins alimentaires des populations les plus vulnérables et la préservations de la stabilité politique sont à ce prix. L'orateur se réjouit également de l'attention accordée aux problèmes du changement climatique comme en témoignent les décisions prises à la 13e session de la Conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

72. Une action concertée et volontariste s'impose sous peine que les pays qui ont le moins contribué à la crise actuelle paient le prix le plus fort. La hausse vertigineuse des prix du pétrole et des produits énergétiques est préoccupante. Les pays producteurs devraient manifester une plus grande solidarité à l'égard des non producteurs, en particulier des pays les moins avancés. La communauté internationale doit freiner sa consommation et élaborer une politique énergétique mondiale notamment en recourant à des sources d'énergies renouvelables.

73. Une attention particulière doit être accordée aux flux migratoires qui se sont multipliés par suite de la mondialisation. La communauté internationale doit aborder cette question dans un esprit de solidarité active et pragmatique intégrant à la fois les impératifs de développement, de sécurité et de coopération internationale.

74. À mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il est clair que, à moins d'un retournement des tendances, l'Afrique court le risque de ne pas atteindre ces objectifs. Il n'y a plus de temps à perdre. Les promesses doivent être transformées en réalisations concrètes et les engagements souscrits, que ce soit individuellement ou collectivement, doivent être honorés. La communauté internationale doit accorder le plus haut rang de priorité aux mesures pratiques à prendre dans les domaines du développement rural et industriel, de l'infrastructure, du changement climatique et du financement du développement. Elle doit également soutenir la mise en oeuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), à travers lequel les gouvernements africains se sont engagés à développer les infrastructures et à promouvoir les droits de l'homme, l'état de droit, la démocratisation et à atteindre les OMD. Des mesures doivent être prises en matière de commerce, d'aide

publique au développement, d'allègement de la dette, de transfert de technologie et de financements novateurs du développement pour offrir aux pays en développement de meilleures chances de tirer parti de la mondialisation.

75. Les obstacles qui empêchent de mener à son cycle de Doha Round doivent être éliminés de manière à ce que des mesures propres à stimuler le développement et à mettre fin à l'extrême pauvreté puissent être adoptées. Ces mesures devraient comprendre le renforcement des conditions d'accès préférentiel aux marchés et l'apport d'une assistance technique de commerce. L'aide publique au développement devrait être plus prévisible et davantage axée sur les priorités nationales. La Guinée qui préside le Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement fait tout son possible pour compléter les sources traditionnelles de financement. La délégation guinéenne apprécie les progrès accomplis dans l'application de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et exhorte les bailleurs de fonds à fournir davantage de ressources pour garantir le succès de cette initiative. Elle se félicite également de l'énorme potentiel qu'offre la coopération Sud-Sud dans divers domaines. La communauté internationale devrait poursuivre ses efforts à cet égard.

76. **M. García González** (El Salvador) dit qu'il devient de plus en plus manifeste que le monde est en crise et que la forte hausse des prix du pétrole - en fait l'instabilité des prix en général - aura un effet dramatique sur le développement dans la plupart des pays, y compris le sien. La meilleure manière de relever le défi consiste à prendre des mesures collectives multilatérales. Aucun pays, quelle que soit sa puissance, ne peut surmonter tout seul les effets du changement climatique ou des crises énergétique, alimentaire et financière. La communauté internationale doit maintenir et renforcer ces engagements en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

77. Aussi préoccupante qu'elle soit, la crise donne l'occasion de procéder à une réforme en profondeur des institutions de Bretton Woods afin de renforcer leur capacité technique, leurs mécanismes de crédit et les moyens financiers requis pour aider les pays à éviter des crises financières.

78. La délégation salvadorienne appuie la convocation d'une conférence internationale qui étudie les structures financières et les structures de gouvernance à l'échelle mondiale. Il faut créer un nouvel ordre économique qui tienne dûment compte des besoins des pays en développement en particulier. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en oeuvre du consensus de Monterrey donnera également l'occasion de traiter de la question de la coopération au développement.

79. La délégation salvadorienne soutient fermement les efforts déployés par les pays à revenu intermédiaire pour mettre fin à la pauvreté conformément au consensus de El Salvador sur la coopération avec les pays à revenu intermédiaire et à la Déclaration issue de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération avec les pays à revenu intermédiaire tenue à Windhoek (Namibie) en août 2008. À la prochaine conférence de ce type, un plan d'action global devrait être élaboré pour permettre aux pays à revenu intermédiaire de relever les défis qu'ils rencontrent en matière de développement à moyen et long terme.

80. La délégation salvadorienne attache une grande importance à la question de la migration internationale qui présente un intérêt extrême pour El Salvador car elle donne les moyens aux salvadoriens d'accéder à la mondialisation. L'ONU doit débattre de la question en prenant en compte les intérêts et les besoins des pays d'origine, de transit et de destination et débattre aussi de la promotion et de la protection des droits de l'homme des migrants.

81. Le changement climatique est un des principaux défis que l'humanité a à relever. Des mesures urgentes s'imposent, fondées sur le principe des responsabilités communes mais différenciées. La délégation salvadorienne participe activement aux négociations sur un accord international concernant le changement climatique notamment en vue de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Copenhague en 2009. Elle se félicite donc des accords conclus à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles qui s'est tenue à Kobe-Hyogo (Japon) en 2005. Il y a lieu de modifier les modes actuels de production et de consommation et d'encourager l'utilisation durable des ressources naturelles. Des efforts doivent aussi être faits pour renforcer les organismes nationaux chargés de la mise en oeuvre des mesures tendant à prévenir et à atténuer

les risques de catastrophes et pour assurer une coordination efficace aux niveaux régional, national et local.

82. **M<sup>me</sup> Zemene** (Éthiopie) dit que, en ce temps de crise, sa délégation est encouragée par le regain de détermination montré aussi bien par les pays en développement que par leurs partenaires au développement pour s'employer tout particulièrement à atteindre les objectifs de croissance et de développement accrus énoncés dans divers instruments internationaux. Il est réconfortant de voir que de nombreux pays parmi les pays les moins avancés, dont la plupart sont africains, voient de plus en plus reconnues les réussites qu'ils ont à leur actif. Il est cependant très préoccupant que ces progrès encourageants soient gravement entravés par les difficultés que connaît le monde actuellement. Le taux par habitant d'aide publique au développement chute dans de nombreux pays en développement et les pays les moins avancés n'ont pas reçu d'aide supplémentaire pour faire face aux crises alimentaire et énergétique ou à la dégradation de leur environnement. Les initiatives mondiales en la matière ne manquent pas; ce qui manque c'est la détermination à les mettre en oeuvre. Il faut espérer que les partenaires au développement, dans l'esprit du consensus de Monterrey, s'acquitteront de leurs obligations en apportant une aide au développement accrue, prévisible et coordonnée, en assurant l'accès au commerce et en accordant une remise de dette.

83. Les initiatives prises par certains partenaires au développement pour faire face à la crise alimentaire actuelle et étendre la révolution verte sont encourageantes. La délégation éthiopienne attache une grande importance aux travaux de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et souscrit à la déclaration issue du sommet convoqué par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui exhorte à aider les pays en développement à renforcer leur production agricole et alimentaire et à investir davantage dans l'agriculture et le développement rural.

84. Le gouvernement éthiopien s'est lancé dans des projets pour accélérer la croissance afin de s'acquitter des obligations qu'il a contractées en vertu des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres programmes de développement. Son Plan pour un développement accéléré et durable en vue de l'élimination de la pauvreté, lancé en 2005, en est à la

moitié de son parcours. Malgré diverses difficultés, l'économie éthiopienne a enregistré chacune des quatre dernières années une croissance à deux chiffres de son produit intérieur brut. L'effet sur la réduction de la pauvreté a été encourageant: l'éducation pour tous dans l'enseignement primaire a été assurée et la couverture des soins de santé primaire a été améliorée. On a relevé une expansion notable dans des secteurs tels que l'agriculture, construction et l'immobilier.

85. L'oratrice attire l'attention de la Commission sur le projet de résolution A/C.2/63/L.2, présenté par sa délégation, tendant à proclamer 2011 Année internationale de la chimie. Si l'on a choisit cette année c'est parce qu'elle marque le centenaire de la remise du prix Nobel de chimie à Marie Curie – une source d'inspiration pour tous les étudiants, particulièrement les femmes – pour sa découverte du radium et du polonium. Tous les États membres devraient appuyer le projet de résolution qui jette les bases d'un partenariat entre les chercheurs et la communauté internationale dans le but de promouvoir le rôle des sciences chimiques dans l'avancement de l'industrialisation et le progrès économique.

86. **M. Rosenthal** (Guatemala) dit que l'importance que sa délégation attache à la dimension «développement» des Nations Unies ressort à l'évidence de sa participation aux travaux du Conseil économique et social, du conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et de celui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ainsi que de sa participation à l'organisation de conférences internationales sur le financement du développement.

87. La délégation guatémaltèque tient toutefois à souligner sa préoccupation face à l'impact négatif qu'a la mondialisation sur les pays en développement. Les possibilités qu'offre la mondialisation en donnant accès à la libéralisation du commerce et aux ressources financières s'accompagnent d'un risque, notamment en ce qui concerne ses effets redistributifs entre les pays et à l'intérieur des pays et les effets déstabilisateurs de mouvements soudains de capitaux, particulièrement dans le court terme. Ces problèmes sont aggravés par la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires. La crise actuelle pourrait également nuire aux efforts déployés pour atténuer les changements climatiques. De plus, il est inquiétant de constater l'incapacité de l'ONU et également des institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du

commerce à prendre des mesures pour faire face à la situation actuelle.

88. Dans de pareils moments, les problèmes financiers revêtent encore plus d'importance et l'Assemblée générale comme la deuxième et la troisième commissions ont un rôle à jouer dans la recherche de la manière d'assurer une croissance ordonnée qui permette aux populations du monde de vivre dans des conditions décentes et écologiquement viables. La complexité de la situation est telle que bon nombre des points habituels de l'ordre du jour ont perdu beaucoup de leur pertinence. Il n'en reste pas moins important que la communauté internationale agisse dans un esprit altruiste. Comme la crise elle-même, les avantages de la reprise se feront sentir dans le monde entier. La coopération multilatérale est donc essentielle.

*La séance est levée à 13 h 10.*